Elections Législatives de Novembre 1962 - 5e Circonscription de Seine-et-Oise

Scrutin de Ballotage



André MIGNOT

Député sortant - Maire de Versailles
Conseiller Général de Seine-et-Oise
Président de la Haute Cour de Justice
Président de la Commission des Plans et Programmes du District de Paris
Président de l'Office Départemental d'H. L. M. de Seine-et-Oise
Président de la Caisse Auxiliaire Départementale de Prêts Immobiliers
Président d'Honneur de l'Union des Maires de Seine-et-Oise
Vice-Président de la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale
Ancien Membre du Comité Consultatif Constitutionnel

CANDIDAT DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS

investi par le Centre National des Indépendants et Paysans

Suppléant : **Raymond GILLES**

Maire de Marly-le-Roi - Commerçant
Officier d'Académie - Médaille d'Honneur Départementale et Communale

ELECTRICES, ELECTEURS,

14.726 d'entre vous m'ont été fidèles Dimanche ; je les en remercie. Je ne saurais les abandonner et je suis à nouveau candidat, car :

— Le danger communiste n'existe pas dans notre circonscription ;

— Mes concurrents CUGEN et CLOSTERMANN sont tous deux des inconditionnels, l'un d'un parti, l'autre d'un homme.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Quel intérêt y a-t-il à renforcer encore le groupe des Gaullistes de gauche de M. Clostermann qui, sans libre arbitre, admet les viols de la Constitution et l'atteinte aux libertés, est partisan de la force de frappe coûteuse et inefficace et s'oppose à l'Europe intégrée et au resserrement du Pacte Atlantique.

Pourquoi vous faire représenter par un homme qui « voudrait retrouver les bancs du Palais Bourbon où pourtant on ne le vit guère la dernière fois qu'il fut élu » (*Parisien Libéré* du 15-4-62).

Vous ne pouvez pas le préférer, alors qu'élu successivement dans quatre départements différents, il ne connaît pas celui de Seine-et-Oise si difficile à défendre, où il vient seulement d'implanter une résidence.

Depuis 15 ans, je connais trop les vastes et graves problèmes qui intéressent le département et les communes de la Circonscription et qui sont tout le temps discutées au Parlement, pour abandonner votre représentation à M. Clostermann qui ignore tout de ces sujets.

Versaillais,

C'est grâce à mon autorité de parlementaire que jusqu'ici j'ai réussi à faire aboutir de nombreux projets communaux et obtenu d'importantes subventions. Voulez-vous que votre Maire ne devienne moins efficace ?

De plus, mis en minorité dans la Cité que j'administre, j'attends votre vote définitif pour savoir si je dois ou non me maintenir à mon poste de Maire, auquel je me consacre tant.

La partie n'est pas jouée !

— Vous pouvez pour ces raisons modifier votre vote du premier tour.

— 20.861 abstentionnistes doivent faire valoir leur opinion au deuxième tour. Je les y invite cordialement pour qu'ils me placent en tête.

C'est si facile si chacun fait un effort.

Vive la République !

Vive la France !

André MIGNOT,
Député sortant,
Maire de Versailles - Conseiller général.

Suppléant :
Raymond GILLES,
Maire de Marly-le-Roi.
Vu : le Candidat.

62 11 IMP. AUBERT S. A. - VERSAILLES 25049

Sciences Po / fonds CEVIPOF